



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Conseils-pour-organiser-une-conference>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Boîte à outils militante > **Conseils pour organiser une conférence**

24 septembre 2014

Conseils pour organiser une conférence

A quoi servent les réunions-débats ?

- Sensibiliser le public aux risques inhérents à l'utilisation du nucléaire et à son impuissance face aux défis énergétiques du 21ème siècle.
- Démontrer qu'on peut diminuer considérablement les consommations d'énergie en France.
- Affirmer l'existence d'alternatives non polluantes pour produire de l'énergie.

Qui peut organiser les réunions, et dans quel cadre ?

Toute personne, tout groupe ou organisme intéressé peut organiser des réunions-débats, à condition qu'elles ne deviennent pas une réunion électorale ou à but commercial.

Elles peuvent se dérouler dans toute sorte de cadres, et être d'ampleur très différentes, de 3 à 300 personnes !

- dans le cadre privé, en famille, avec des amis, ...
- dans le cadre d'associations, salons, lieux publics,
- dans une salle de conférence, un cinéma, un théâtre...

Le but n'est pas de remplir à tout prix une salle de 200 personnes. Il peut être très intéressant de multiplier de petites réunions informelles où les participants pourront échanger plus facilement. L'idéal est de rencontrer des personnes qui sont encore peu sensibilisées à ces questions, pour porter ces thèmes au-delà du cercle militant habituel.

Si vous avez envie de participer à l'organisation d'une conférence vous pouvez :

- soit faire connaître le projet à des organismes ou groupes susceptibles d'être intéressés, et les inciter à prévoir une réunion-débat dans leur "programme". Contacter par exemple : cinémas ; cafés "philo" ou restos organisant des rencontres ; MJC, maisons de la nature, salons et foires ; universités populaires, paroisses, maisons de retraite ; associations citoyennes, sociales, culturelles, artistiques, sportives... "tout est possible", donnez libre cours à votre imagination !
- soit organiser vous-même une ou des rencontre(s). Plus vous êtes nombreux, plus vous pouvez organiser une réunion d'envergure importante, en vous répartissant les tâches. Faites toutefois attention de ne pas vouloir trop en faire : restez réalistes en fonction de vos moyens autant

financiers que bénévoles.

Mieux vaut être une équipe pour organiser entièrement une rencontre d'une certaine taille. Si vous êtes seul, vous pouvez quand même :

- Organiser une réunion dans un cadre restreint, familial ou informel.
- Contacter les associations membres du Réseau dans votre région. Liste sur <https://www.sortirdunucleaire.org/Liste-des-groupes>
- Consulter le calendrier des réunions-débats organisées près de chez vous, les organisateurs de ces événements recherchent peut-être des bénévoles. https://sortirdunucleaire.org/Agenda?id_mot=12
- convaincre des amis de participer à votre projet d'organisation
- convaincre des organismes existants de prévoir une réunion-débat dans leur programmation.

Puis-je inviter un intervenant du Réseau à une réunion politique ou électorale ?

Non. Une réunion-débat organisée avec le diaporama du Réseau Sortir du nucléaire ne peut pas être une réunion électorale au service d'un candidat ou d'un parti politique.

Le Réseau Sortir du nucléaire est indépendant et neutre vis à vis de tout parti ou mouvement politique quel qu'il soit. Les échéances électorales à venir (présidentielles, législatives puis municipales et cantonales) sont propices pour porter dans le débat de société les thématiques énergétique et nucléaire. Cependant, le Réseau Sortir du nucléaire n'apportera aucun soutien ou caution à un quelconque candidat. Les personnes qui interviennent au nom du Réseau sont tenues de respecter ce principe.

Quel est le rôle de l'organisateur ?

Nous vous proposons la répartition suivante. Ce n'est qu'une simple proposition : vous pouvez l'adapter à votre convenance, et en accord avec l'intervenant.

L'intervenant :

S'entend à l'avance avec l'organisateur sur le déroulement de la soirée, le contenu de son intervention, le matériel dont il a besoin, etc. Présente le diaporama Participe au débat pendant la 2^{de} partie de la réunion en répondant aux questions de l'assistance et en incitant d'autres personnes à s'exprimer sur les thèmes abordés.

L'organisateur :

Selon l'ampleur de la réunion, ce peut être une seule personne ou une petite équipe.

Il contacte un ou plusieurs intervenants et se met d'accord avec lui sur toutes les conditions d'organisation de la réunion. Il prévoit l'organisation matérielle :

- avant : la réservation du lieu, la publicité de la réunion, la présence du matériel nécessaire, la mise en place de la salle,... - pendant : l'accueil du public, la présence de bénévoles éventuels, le fonctionnement de la sono et la circulation des micros, la tenue d'une table de presse...

Un animateur/modérateur devra être à la table des conférenciers en tant que représentant organisateur mais aussi pour faire respecter le temps de parole de chaque intervenant. Si vous avez une sono, un animateur micro doit être présent dans la salle (un ou deux selon l'importance du public) : il est nécessaire que ce soit un ou des micros sans fil afin de pouvoir le faire circuler

librement. Ne laissez pas le micro circuler de main en main : après chaque question l'animateur micro récupère le micro. L'un des organisateurs tient le rôle de modérateur du débat.

- introduisez la réunion en vous présentant, en expliquant pourquoi vous avez organisé cette rencontre, quel est son thème. Précisez comment va se dérouler la réunion-débat et les règles à suivre. Présentez l'intervenant. - vous rappelez à l'intervenant de combien de temps il dispose pour sa présentation. - vous donnez la parole au public pendant le débat, vous êtes garant du temps de prise de parole de chacun. - vous concluez la réunion en rappelant éventuellement à l'assistance qu'elle peut participer financièrement, que des rassemblements contre l'EPR ont lieu le 17 mars 2007, que des documents sont à leur disposition à la table de presse, etc.

Mettez-vous bien d'accord à l'avance avec l'intervenant sur vos rôles respectifs.

Comment financer la réunion-débat ?

Selon l'ampleur de ce que vous organisez, le coût peut aller de presque rien à des sommes non négligeables. Dès le départ, essayez de minimiser les coûts en favorisant les circuits associatifs, en vous faisant prêter le matériel ou la salle par la commune, etc.

Voici quelques moyens de financer votre réunion-débat :

- Prix d'entrée libre : affichez à l'entrée que vous demandez une participation aux frais « donnez ce que vous voulez, ce que vous pouvez ». Vous pouvez indiquer le coût de revient de la soirée afin que chacun-e prenne conscience que tout cela a un coût. Ce principe est souvent préférable à une entrée payante à prix fixe, à vous de voir selon les circonstances.
- Table de presse et vente de documents : vous pouvez proposer à la vente des documents, dvd, T-Shirt, autocollants proposés par le Réseau "Sortir du nucléaire". Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous propose de les recevoir gratuitement en dépôt et vous accorde une remise d'environ 30% sur le prix public. Voir la question plus bas "Puis-je recevoir des livres ou des dépliants à distribuer au public ?"
- Organisation d'une buvette/restauration : vous pouvez vendre des jus de fruits, du café, du thé, des parts de gâteau... Vendre de l'alcool nécessite une autorisation spéciale, à demander à votre mairie.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" ne peut pas prendre en charge les frais des nombreuses réunions-débats qui vont être organisées et vous demande d'être autonome pour financer votre réunion.

Si pour une raison exceptionnelle vous pensez que le Réseau devrait vous soutenir, vous pouvez nous adresser une demande écrite et motivée de subvention. Elle sera examinée par le Conseil d'Administration du Réseau.

Dois-je prendre en charge les frais de déplacement des intervenants ?

Les intervenants sont bénévoles. Nous les avons informés que la plupart des organisateurs auraient peu de moyens, et que leurs frais ne seraient pas forcément pris en charge par les organisateurs.

Si vous le pouvez, prévoyez un budget pour ces frais. Mais dans la plupart des cas, vous pourrez contacter un intervenant de votre région, qui n'aura pas de longs déplacements à faire, et n'aura donc pas forcément besoin d'être défrayé. A vous de vous mettre d'accord avec lui sur ce point.

Comment faire connaître ma réunion-débat ?

Remplissez le formulaire <https://sortirdunucleaire.org/Proposez-votre-evenement>

Grâce à cette inscription :

- nous inscrirons votre réunion dans l'agenda du Réseau, consulté par des milliers de personnes
- nous diffuserons une invitation par mail sur les listes départementales du Réseau (plusieurs centaines de sympathisants dans chaque département).

Comment trouver une salle ?

Les communes prêtent souvent des salles qui sont parfois gratuites, souvent à prix réduit. Certaines salles sont réservées aux associations, mais il y a aussi des salles pour les particuliers qui souhaitent organiser des fêtes. Vous pouvez voir aussi auprès des locaux associatifs, politiques, syndicaux, ou demander aux maisons de quartier, MJC, cafés, salle de spectacles (théâtre, cinéma, concerts, etc.)...

Exemples de diaporamas

<https://sortirdunucleaire.org/Diaporamas-pour-presentations>

Où trouver le matériel ?

Cherchez de préférence un lieu tout équipé (sièges, tables, sono, etc.), ils le sont de plus en plus souvent. Sinon, demandez à votre mairie, contactez d'autres associations qui peuvent avoir du matériel et être d'accord pour vous le prêter. A partir de quelques dizaines de personnes, il faut prévoir une sono (micro, ampli, enceinte). Assurez vous qu'il y a au moins 3 micros : 1 pour les intervenants, 1 pour le modérateur et 1 sans fil pour la salle. Quand les salles sont équipées, le matériel est adapté à la salle. Sinon, renseignez-vous pour vérifier la puissance et la qualité du matériel et du son (en fonction de la surface de la salle et du nombre de places).

Puis-je recevoir des livres ou des dépliants à distribuer au public ?

Le Réseau « Sortir du nucléaire » vous propose de recevoir en dépôt des livres, brochures, dvd, T-Shirt, autocollants, etc. Quelques documents sont gratuits (tracts, affiches, pétitions...)

Pour les documents payants, nous vous proposons les conditions suivantes : les documents de votre choix vous sont envoyés gratuitement, seuls les frais de port sont à votre charge. Vous ne payez que ce que vous vendez et nous retournes les invendus (en bon état). Une remise d'environ 30 % sur le prix public vous est accordée, pour financer votre action.

Pour recevoir la fiche de dépôt et le catalogue des documents gratuits et payants, et pour passer commande, envoyez un mail à rene.bonnardel@sortirdunucleaire.fr ou contactez le Réseau "Sortir du nucléaire".

Faut-il une assurance ?

Il n'est pas utile de vous assurer :

- si la réunion est organisée dans le cadre privé (famille, amis)
- si la réunion est organisée par un organisme ou une association qui est déjà assurée pour ce type d'événement.

Dans les autres cas, le Réseau "Sortir du nucléaire" peut vous faire bénéficier gratuitement de son assurance, dans la mesure où il peut être considéré comme co-organisateur de l'événement. Cette assurance comprend l'utilisation occasionnelle de locaux et la responsabilité civile de l'organisateur. Aucune déclaration préalable n'est nécessaire, mais nous pouvons vous fournir une attestation si on

vous la demande.

Comment se situe l'organisateur par rapport au Réseau "Sortir du nucléaire" ?

Si vous êtes un groupe, vous pouvez organiser la réunion en votre nom. Si vous êtes un groupe membre du Réseau "Sortir du nucléaire", vous pouvez bien sûr le préciser.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez vous présenter comme un membre individuel, sympathisant du Réseau "Sortir du nucléaire".

Comment les intervenants se situent-ils par rapport au Réseau "Sortir du nucléaire" ?

Seuls les administrateurs et certains salariés du Réseau "Sortir du nucléaire" sont officiellement porte-parole du Réseau "Sortir du nucléaire" au niveau national.

Cependant, le Réseau regroupe également de façon informelle des milliers de sympathisants, qui soutiennent ses idées et souhaitent les faire connaître. Ainsi, les intervenants sont invités à se présenter lors des réunions comme "membre individuel du Réseau Sortir du nucléaire".

Lors des réunions débats, ils sont chargés de porter la position et les propositions du Réseau, telles qu'elles sont décrites dans sa Charte. Bien sûr chacun apporte sa vision personnelle, mais nous leur demandons de rester en cohérence avec l'esprit de fédération du Réseau.

Les intervenants peuvent répondre aux médias locaux sur des thèmes en rapport direct avec les réunions débats. Cependant, ils ne peuvent pas représenter le Réseau national.

Comment trouver un intervenant ?

Contactez la coordinatrice des groupes et action Mélisande Seyzeriat
mobilisations@sortirdunucleaire.fr